Groupe de discussion sur le système iEDEC (Immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution)

Questions et réponses

Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration, 2021

OAU
OUTCOMES
ANALYSIS
UNIT

Thèmes

- Présence et inscription
- Liste d’attente
- Fonctionnalités
- Rapports et données
- Futures mises à jour
- Questions supplémentaires
- Coordonnées

Présence et inscription

Question : Pouvez-vous clarifier la méthode utilisée pour calculer les taux de présence?

Question : Quand vaut-il mieux ouvrir de nouvelles places ou retirer des étudiants pour éviter les incidences sur l'assiduité, la présence et l'inscription?

Question : À l'heure actuelle, l'iEDEC permet l'ouverture de places sur une base mensuelle seulement.

Question : Si un client se joint à la fin du mois à un cours qui accepte des étudiants de façon continue, l'ouverture d'une nouvelle place dans l'iEDEC aura une incidence négative sur le taux de présence. IRCC peut-il recommander une méthode de déclaration dans ces situations? Est-ce que l'iEDEC pourrait avoir plus de souplesse sur ce plan?

Aperçu – Taux d'inscription, d'assiduité et de présence

Les taux d'inscription, d'assiduité et de présence <u>sont trois taux différents</u>, calculés séparément chaque mois.

<u>1) Taux d'inscription :</u> *Nombre de places comblées*

Calcul :

<u>Numérateur : nombre de clients inscrits au cours</u>

Dénominateur : nombre de places financées par IRCC dans ce cours

- Exemple : Dans le cours ABC, 5 places sont financées par IRCC. À la fin du mois, 4 clients étaient inscrits.
- Taux d'inscription = (4/5)*100 = 80 %

<u>2) Taux d'assiduité :</u> *Absentéisme des étudiants*

Calcul :

<u>Numérateur : somme des séances suivies par tous les étudiants</u>

Dénominateur : nombre de clients inscrits X nombre de séances offertes

- Exemple : En février, 10 séances ont été offertes. Un étudiant a assisté aux 10 séances, les 3 autres étudiants ont assisté à 9 séances chacun.
- Taux d'assiduité : = (10+9+9+9)/(4*10) * 100 = 92,5 %

<u>3) Taux de présence :</u> Basé sur les places comblées (pas sur le nombre de clients), tient compte de l'assiduité de tous les clients qui avaient une place pendant le mois.

Calcul :

<u>Numérateur : somme des séances suivies par tous les étudiants</u>

Dénominateur : nombre de places financées par IRCC X nombre de séances offertes dans le mois

- Exemple : Prenons pour exemple le cours ABC (5 places financées par IRCC, 10 séances offertes, un étudiant a assisté aux 10 séances, les 3 autres étudiants ont assisté à 9 séances chacun).
- Taux de présence (10+9+9+9)/(5*10) * 100 = 74 %

Importance de la présence

Pour assurer une utilisation efficace des fonds, les places doivent être **comblées** et **utilisées** :

- Les places financées par IRCC sont comblées parce que les étudiants sont **inscrits**.
- Les places financées par IRCC sont utilisées parce que les étudiants inscrits **assistent** aussi aux cours.

Le taux de présence tient compte des taux d'inscription et d'assiduité.

Un faible taux d'inscription n'a pas d'effet sur le taux d'assiduité.

Un faible taux d'assiduité n'a pas d'effet sur le taux d'inscription

Des taux d'inscription ET/OU d'assiduité faibles ont un effet sur le taux de présence.

L'abandon du cours par un étudiant au milieu du mois n'a pas d'effet sur les taux d'inscription, d'assiduité ou de présence *SI* cet étudiant est remplacé par un nouvel étudiant qui assiste aussi aux cours pour le reste du mois.

Toutes les places d'un cours sont comblées, mais les étudiants sont souvent absents.

- Ce cours aura un taux d'inscription élevé, un taux d'assiduité faible et un taux de présence moyen.

Seulement quelques places d'un cours sont comblées, mais les étudiants inscrits assistent à toutes les séances.

- Ce cours aura un taux d'inscription faible, un taux d'assiduité élevé, et un taux de présence moyen.

Exemple d'un **cours complet** (toutes les places sont comblées par des étudiants inscrits), mais dont des **étudiants sont absents**.

Info sur le cours
Places financées par IRCC : 5

Nombre de séances offertes en novembre : 4

5 étudiants inscrits

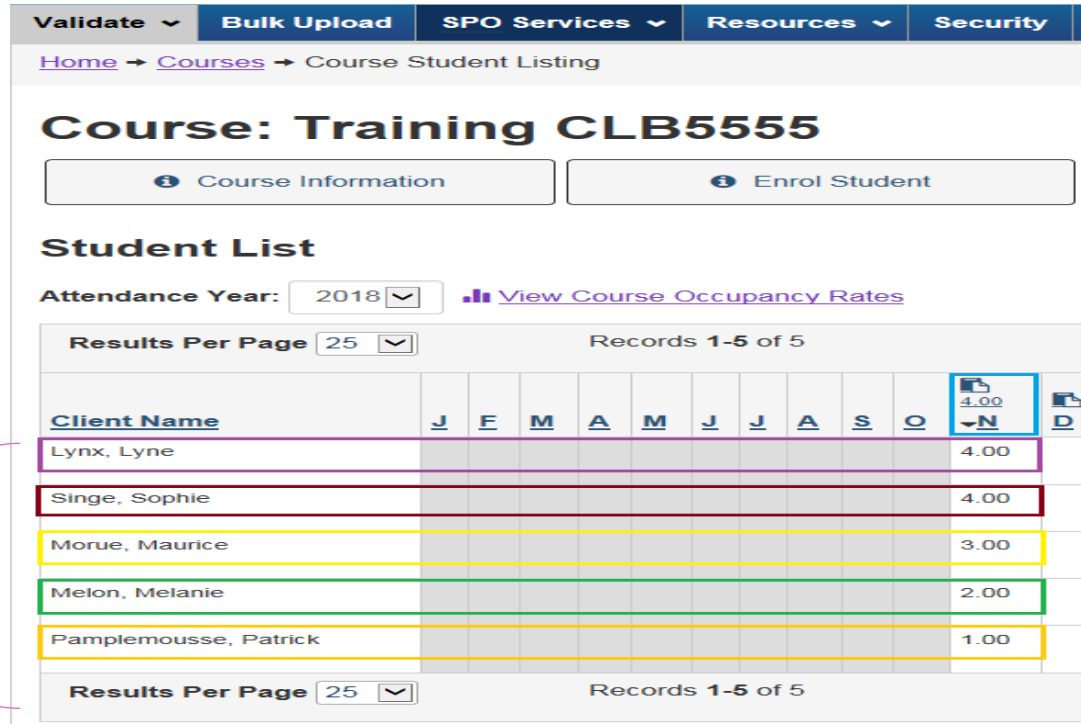

Taux d'inscription IRCC (novembre)
Numérateur : nombre de clients inscrits
Dénominateur : nombre de places financées par IRCC

Numérateur = 5
Dénominateur = 5
Taux d'inscription = (5/5) * 100 % = 100 %

Taux d'assiduité IRCC (novembre)
Numérateur : somme des séances auxquelles tous les étudiants ont assisté en novembre
Dénominateur : nombre de clients inscrits en novembre * nombre de séances offertes en novembre

Numérateur = **4** + **4** + **3** + **2** + **1** = 14
Dénominateur = **5***4 = 20
Taux d'assiduité = (14/20) * 100 = 70 %

Taux de présence IRCC (novembre)
Numérateur : somme des séances auxquelles tous les étudiants ont assisté en novembre
Dénominateur : nombre de places financées par IRCC dans le cours * nombre de séances offertes en novembre

Numérateur : **4** + **4** + **3** + **2** + **1** = 14
Dénominateur : **5***4 = 20
Taux de présence : (14/20) * 100= 70 %

Le taux de présence est 70 %, même si toutes les places étaient comblées. Le taux de 70 % indique que des clients n'ont pas assisté à la totalité des séances.

Exemple d'un **cours ayant peu d'inscriptions**, mais où les **étudiants assistent à toutes les séances.**

Info sur le cours

Places financées par IRCC : 5

Nombre de séances offertes en novembre : 4

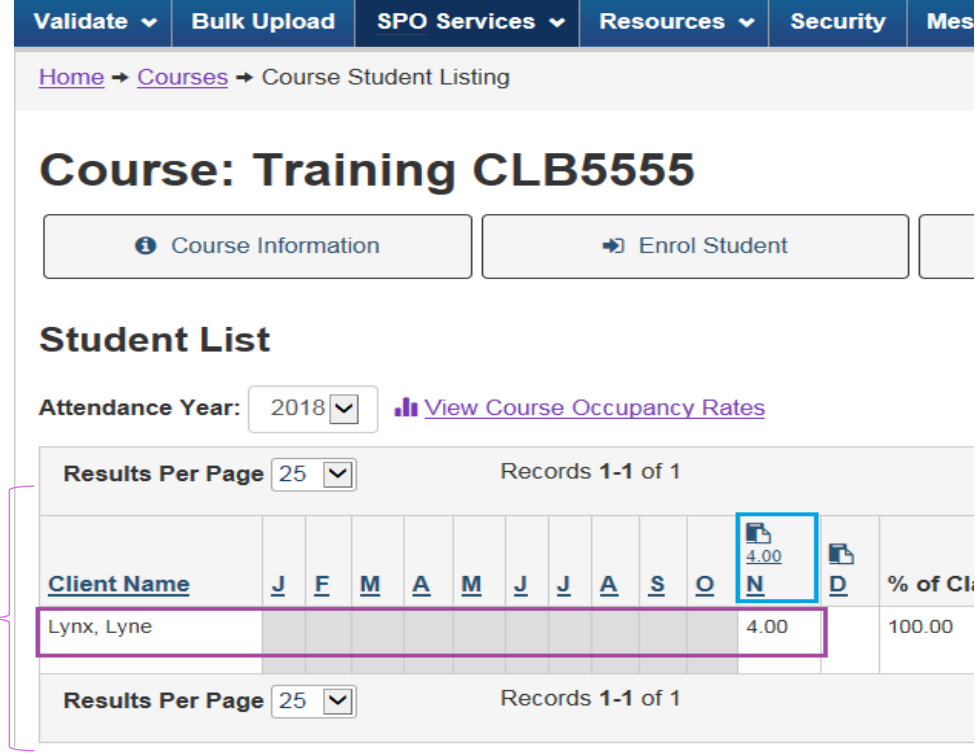

Un étudiant inscrit

Taux d'inscription IRCC (novembre)

Numérateur : nombre de clients inscrits

Dénominateur : nombre de places financées par IRCC

Numérateur = 1

Dénominateur = 5

Taux d'inscription = (1/5) * 100 = 20 %

Taux d'assiduité IRCC (novembre)

Numérateur : somme des séances auxquelles tous les étudiants ont assisté en novembre

Dénominateur : nombre de clients inscrits en novembre * nombre de séances offertes en novembre

Numérateur = **4**

Dénominateur = **1***4 = 4

Taux d'assiduité = (4/4) * 100 = 100 %

Taux de présence IRCC (novembre)

Numérateur : somme des séances auxquelles tous les étudiants ont assisté en novembre

Dénominateur : nombre de places financées par IRCC * nombre de séances offertes en novembre

Numérateur : **4**

Dénominateur : **5** * **4** = 20

Taux de présence : (4/20) * 100 = 20 %

Même si le client inscrit au cours a assisté à toutes les séances, le taux de présence est 20 % parce que seulement une des cinq places était comblée pendant ce mois.

Exemple où un **client assiste à toutes les séances offertes**, quitte au milieu du mois et **est remplacé par un nouvel étudiant** qui assiste aux séances restantes.

Info sur le cours

Places financées par IRCC : 2

Nombre de séances données en février : **10**

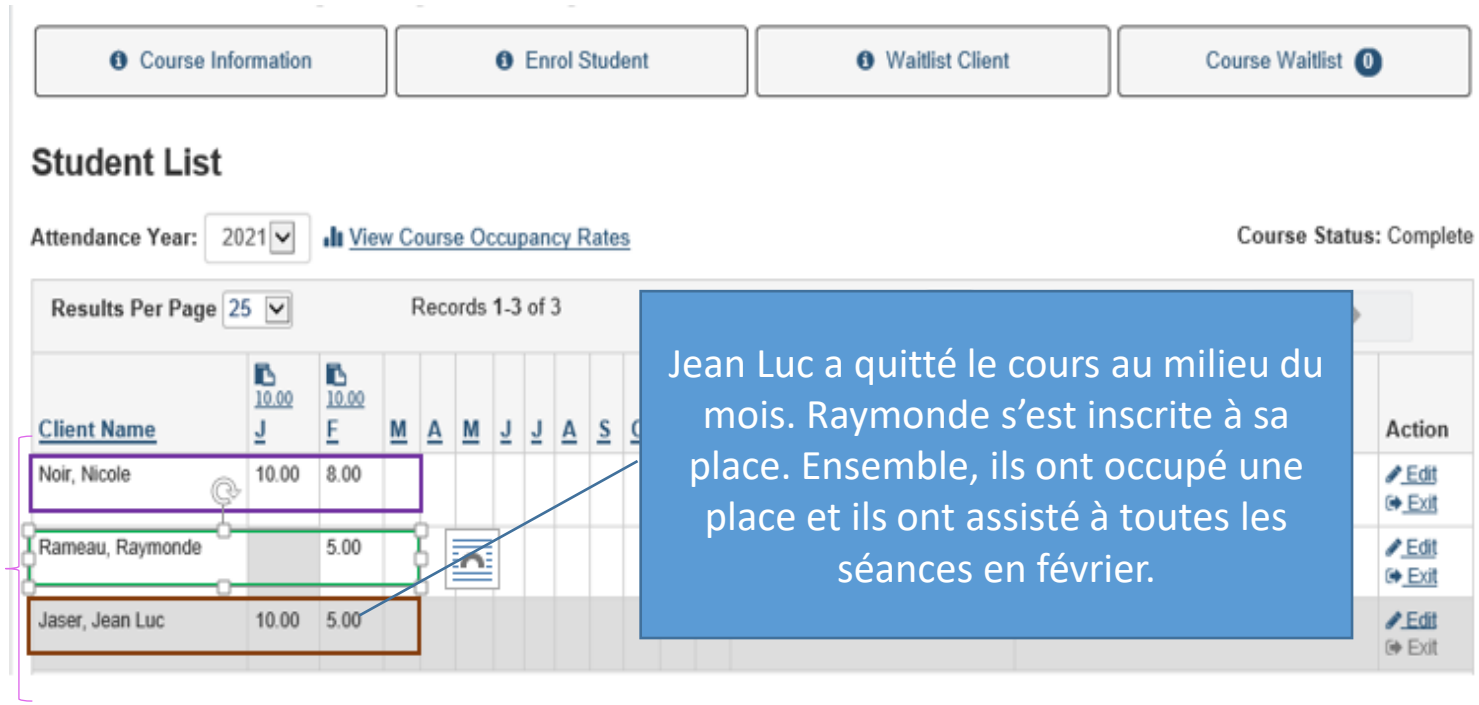

2 à la fin du mois

Jean Luc a quitté le cours au milieu du mois. Raymonde s'est inscrite à sa place. Ensemble, ils ont occupé une place et ils ont assisté à toutes les séances en février.

Taux d'inscription IRCC (février)

Numérateur : nombre de clients inscrits (fin du mois)

Dénominateur : nombre de places financées par IRCC

Numérateur = 2

Dénominateur = 2

Taux d'inscription = (2/2) * 100 % = 100 %

Taux d'assiduité IRCC (février)

Numérateur : somme des séances auxquelles tous les élèves ont assisté en novembre

Dénominateur : nombre de clients inscrits en novembre (fin du mois) * nombre des séances offertes en novembre

Numérateur = **8** + **5** + **5** = 18

Dénominateur = **2***10 = 20

Taux d'assiduité = (18/20) * 100 = 90 %

Taux de présence IRCC (novembre)

Numérateur : somme des séances auxquelles tous les étudiants ont assisté pendant le mois

Dénominateur : nombre de places financées par IRCC * nombre de séances offertes dans le mois

Numérateur : **8** + **5** + **5** = 18

Dénominateur : **2** x **10** = 20

Taux de présence : (18/20) * 100 = 90 %

Le départ de Jean-Luc n'a pas eu d'effet sur le taux de présence, parce que Raymonde l'a remplacé. Jean-Luc et Raymonde ont assisté à toutes les séances offertes quand ils étaient inscrits. Le taux de présence est 90 % (au lieu de 100 %) parce que Nicole a manqué deux séances.

Ouvrir de nouvelles places, retirer des étudiants, inscrire des étudiants → échéancier et incidences sur l'iEDEC

- Les données doivent être entrées dans l'iEDEC une fois par mois (au moins), mais le système vous permet d'entrer des données n'importe quand.
  - En fait, nous vous recommandons d'entrer les données sur la formation linguistique aussi souvent que possible (« en temps réel ») pour que les fournisseurs de services (FS) qui offrent de l'évaluation (et de la formation) linguistique aient accès à l'information à jour sur les cours, y compris le nombre de places disponibles.
  - Comme indiqué dans la présentation faite plus tôt, IRCC utilise l'iEDEC pour avoir une idée précise de la situation.
- Il y a deux manières d'interpréter l'« ouverture de nouvelles places » :
  - Ouvrir une nouvelle place **en ajoutant des places financées par IRCC dans le cours.**
    - Le nombre total de places financées par IRCC par cours est énoncé dans l'entente de contribution (annexe 4). Le nombre de places financées par IRCC que vous entrez dans l'iEDEC lorsque vous établissez le cours devrait correspondre au nombre indiqué dans l'entente de contribution.
    - **Il n'est pas recommandé** d'apporter souvent des changements, sauf si vous en avez discuté avec votre agent et qu'il existe une raison parfaitement valable de le faire. S'il existe des raisons valables de modifier le nombre de places dans un cours, nous vous recommandons d'apporter ces changements le 1er du mois.
    - Vous ne devriez pas modifier ce nombre pour faciliter l'entrée de données.
  - Ouvrir une nouvelle place **en « retirant » un étudiant qui a abandonné le cours.**
    - Effectuer l'entrée de données pour retirer un étudiant qui a abandonné le cours a pour effet de libérer une place pour une nouvelle inscription.
    - Cela n'a pas d'incidence sur le taux de présence, dans la mesure où un nouvel étudiant est inscrit à sa place et assiste aux séances.

La date d'entrée de ces données n'a pas d'effet sur les taux. Les taux reflètent la situation réelle. Si un étudiant abandonne un cours au début du mois et qu'il n'est pas remplacé, sa place est alors vacante (ce qui a un effet sur les taux d'inscription et de présence).

Accueil en continu – incidences sur le taux de présence

- Comme mentionné sur la diapositive précédente, « ouvrir une nouvelle place » peut signifier deux choses : changer le nombre de places financées par IRCC **OU** retirer un étudiant qui a abandonné le cours.
- L'accueil en continu ne devrait pas avoir de conséquences sur le nombre de places financées ou offertes dans un cours d'un mois à l'autre. Il vous permet de combler une place qui devient vacante. Dans ce scénario, il n'est donc pas nécessaire de **modifier le nombre total de places financées par IRCC dans le cours.**
- Si un client se joint à un cours vers la fin du mois, de deux choses l'une :
  - Si le cours était complet, une place doit d'abord être libérée avant qu'on puisse inscrire le nouvel étudiant.
  - Si le cours n'était pas complet, on peut inscrire l'étudiant dans une place déjà libre.
- Entrer les données dans le bon ordre facilitera ce processus (en évitant les erreurs de système et la nécessité de modifier le nombre de places financées par IRCC).
  1. Il faut d'abord retirer les étudiants qui ont abandonné le cours – cela doit être fait avant l'inscription de nouveaux clients, particulièrement si le cours est complet. Ce processus a pour effet de libérer une place pour permettre l'inscription du nouvel étudiant.
  2. Ensuite, il faut inscrire les nouveaux clients.
     - Si vous ne retirez pas des clients avant d'en inscrire de nouveaux, aucune place libre ne sera créée pour un nouveau client.
     - Ne modifiez pas le nombre de places dans le cours pour pouvoir inscrire de nouveaux clients; cela aura un effet négatif sur le taux de présence.
- L'accueil en continu n'aura pas d'incidences négatives su le taux de présence **si les places sont comblées après avoir été libérées.**
  - Voir la diapositive 8 pour obtenir un exemple.

Comparaison entre le taux d'assiduité des **clients** et le taux d'assiduité lié au **cours**

- Dans nos rapports, le taux d'assiduité correspond au taux mensuel d'assiduité (participation) pour le cours dans son ensemble, pas pour les clients individuels.

- Sur l'écran de l'iEDEC, le champ du pourcentage des classes (séances) suivies des clients correspond à la participation cumulative des clients pendant la durée du cours – ce n'est pas un taux mensuel.

Liste d'étudiants inscrits

Année de participation: 2021 Voir les taux de fréquentation des cours

Résultats par page 25 Dossiers **1-2** de 2 **Page** 1

Nom du client	10,00 J	10,00 F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	% de classes assistées
Couteau, Carl		2,50											25,00
Jupe, Jacques	1,00	2,50											41,67

Résultats par page 25 Dossiers **1-2** de 2 **Page** 1

- Les agents ont accès à un rapport qui, pour chaque cours, fournit une ventilation comprenant plus de 35 éléments, notamment :

  - Nombre de places financées
  - Nombre total de clients inscrits pour le mois*
  - Nombre de nouveaux clients
  - Nombre de clients ayant abandonné le cours*
  - Taux d'inscription
  - Taux de présence
  - Heures d'instruction par séance
  - Nombre de séances/classes suivies*
  - Nombre de séances/classes offertes*

***REMARQUE : Les agents n'ont pas accès au dossier d'assiduité du client individuel; l'information sur l'assiduité est regroupée pour tous les clients par cours et par mois.**

Question : La COVID-19 a eu des répercussions sur les taux de présence et d'inscription. Pour de nombreuses raisons liées à la pandémie, le placement prend plus de temps à l'heure actuelle. Au même moment, des étudiants assistent encore régulièrement aux séances. Cependant, un grand nombre de personnes se sentent pénalisées par le faible taux de présence. Pourrait-on modifier le calcul pour tenir compte de la réalité dans les séances? Peut-on séparer la présence et l'assiduité?

- Pour donner suite à votre question, l'iEDEC permettra au Ministère de voir l'incidence de la COVID-19 sur la prestation du programme. Le problème dans ce scénario n'est pas lié à la méthode de calcul utilisée par l'iEDEC. L'iEDEC indique avec exactitude ce qui se passe sur le terrain, ce qui est extrêmement important pour la compréhension des services sur le plan des politiques et des opérations.
- Les préoccupations relatives à l'interprétation et à l'utilisation du taux de présence pendant la pandémie sont d'ordre opérationnel; c'est votre agent d'IRCC* qui gère ces questions.

Question : Est-ce que les taux de présence et d'assiduité seront inclus dans les rapports mensuels de l'iEDEC envoyés aux fournisseurs de services (FS)?

- C'est une excellente recommandation. Nous avons transmis cette suggestion à nos collègues qui gèrent les rapports.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas de rapport centralisé sur la présence (au lieu de nous obliger à la vérifier une par une à partir de chaque liste d'étudiants)?

- Merci pour cette suggestion. N'hésitez pas à envoyer un courriel au Bureau de service de l'iEDEC si vous avez des suggestions sur la convivialité du système.

Question :Veuillez expliquer ce qui est inclus dans le champ « inscription » du rapport de l'iEDEC.

- Ce champ se rapporte à tout client activement inscrit au cours à la fin du mois; le client a une date de début avant le mois en question (ou à l'intérieur de ce mois), et aucune date de retrait avant la fin du mois.

Prenons une pause!

Avez-vous des questions

Liste d’attente

Question : Quel est le calendrier de l'élimination progressive du système papier pour les listes d'attente et l'aiguillage qui est toujours en cours en Colombie-Britannique? Beaucoup de personnes souhaitent que l'iEDEC soit adapté afin que le système d'aiguillage papier soit graduellement abandonné.*

- Nous devrons aborder cette question avec nos collègues responsables des politiques et des opérations.

Question : Est-ce qu'il existe une procédure de communication par courriel aux clients inscrits sur la liste d'attente, comme pour la communication par téléphone?*

- La procédure de communication avec les clients pour vérifier s'ils sont encore intéressés et disposés à suivre le cours lorsqu'une place se libère permet de les appeler ou de leur envoyer un courriel. Pour de plus amples renseignements, voir la page 6 des Directives sur la gestion des listes d'attente et l'aiguillage aux services linguistiques (à l'extérieur de l'Ontario) dans l'iEDEC.

Question : Aurons-nous une certaine latitude en ce qui concerne les procédures relatives aux listes d'attente dans les collectivités rurales?*

- Veuillez communiquer avec votre agent pour discuter de votre situation particulière.

Question : Compte tenu de la souplesse accordée pendant la pandémie, à quel moment peut-on retirer des étudiants de la liste d'attente s'ils ne répondent pas aux appels?*

- Pendant la pandémie, les clients qui préfèrent rester sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'ils puissent assister aux cours en personne en toute sécurité doivent être laissés sur les listes d'attente. Il faut les informer de cette option quand on les contacte. Selon les directives sur la COVID-19 publiées en mai 2020 par l'intermédiaire de l'iEDEC, les bénéficiaires ne doivent pas retirer les clients qui ne peuvent pas être contactés pendant la pandémie. Cette directive est en cours de révision.

Question : Pourquoi le « Nombre de jours depuis le dernier contact » compte-t-il, alors que la « Date disponible pour débuter la classe » est très lointaine?

- Cela garantit que le nombre de clients sur chaque liste d'attente est aussi exact que possible.
  - Il est important de communiquer avec les clients pour vérifier s'ils veulent toujours suivre la formation et demeurer sur la liste d'attente même s'ils ne sont pas disponibles pour suivre la formation avant un long moment.
- De cette façon, lorsqu'arrive la date disponible pour débuter le cours, nous pouvons présenter avec exactitude le nombre de personnes qui attendent et nous n'incluons pas les personnes qui ne sont plus intéressées.
- Le Ministère surveille mensuellement le nombre total de clients qui sont sur une liste d'attente à l'échelle du pays.

Fonctionnalités

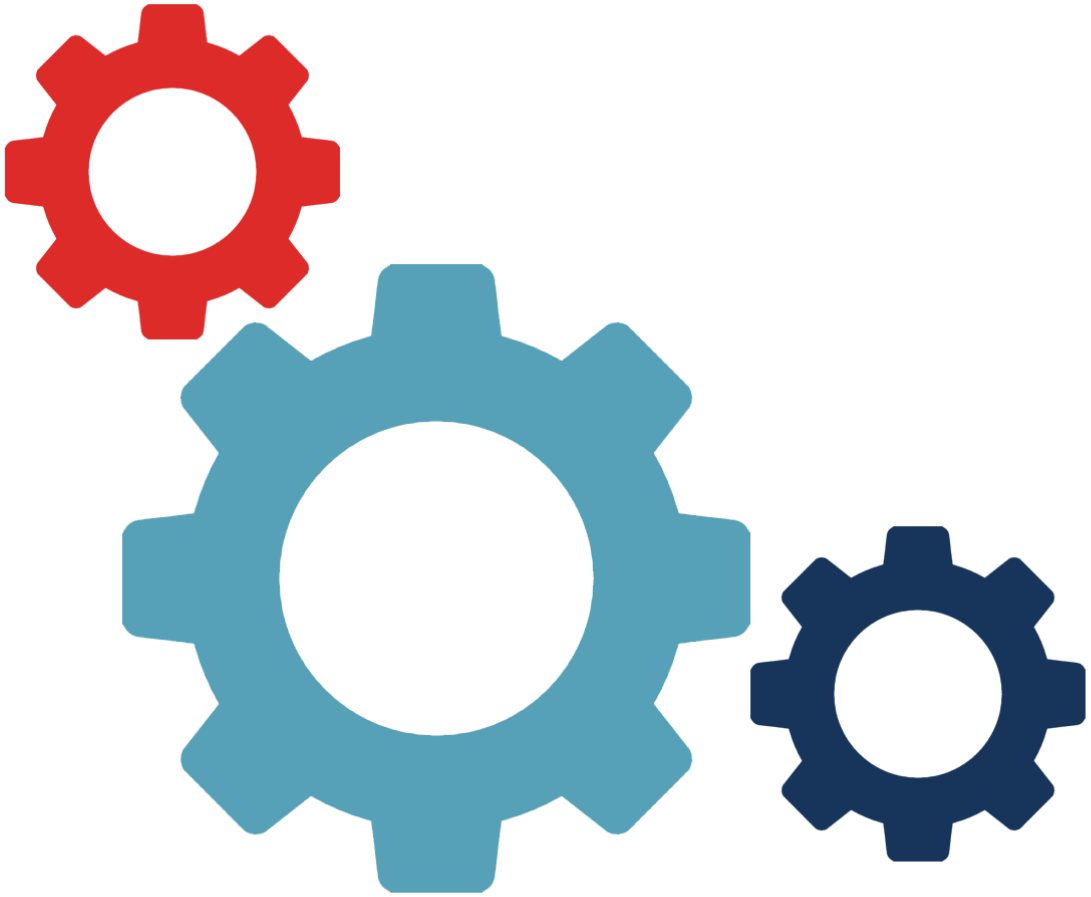

Question : L'iEDEC peut-il empêcher que des clients soient inscrits à plusieurs cours de langue en ligne pour les immigrants au Canada (CLIC) en même temps? Sinon, cette fonction peut-elle être ajoutée? Elle pourrait ressembler au système des listes d'attente, qui met en évidence le nombre de clients en attente et les cours qu'ils attendent.

- Inclure une telle restriction dans l'iEDEC risque d'avoir beaucoup de conséquences négatives.
  - Il existe trop de scénarios où un client peut se voir refuser l'inscription à un cours en raison d'une erreur de système ou parce que d'autres fournisseurs de services ne tiennent pas leurs dossiers clients à jour.
  - Le système iEDEC ne peut être vu comme restreignant l'accès du client à un service. C'est pour cette raison aussi que l'iEDEC ne détermine pas si un client est admissible ou non à un service.

- Pour une version future de l'iEDEC, nous pouvons étudier des méthodes permettant de signaler les clients qui suivent simultanément plusieurs cours.

Rapports

Question : Est-il possible, dans les rapports mensuels envoyés par l'iEDEC, d'élargir la liste des 10 principales caractéristiques démographiques à 15? Cela serait utile pour produire une analyse statistique détaillée des données sur les clients. Avoir plus de données regroupées aide à la production des rapports.

- C'est une excellente recommandation. Nous avons transmis cette suggestion à nos collègues chargés de la gestion des rapports.

Question : Est-il possible d'élargir la présentation graphique des données de l'iEDEC?
Question : Est-il possible d'avoir un tableau de rapports « en direct » dans l'iEDEC (qui affiche l'information figurant dans les rapports mensuels)?

- Des travaux sont en cours au Ministère pour améliorer les capacités de production de rapports du système.

Question : Est-il possible de faire concorder les caractéristiques démographiques avec les besoins en matière de rapports trimestriels (c.-à-d. produire les chiffres de septembre à décembre dans le rapport mensuel)?

- C'est une excellente recommandation. Nous avons transmis cette suggestion à nos collègues chargés de la gestion des rapports.

Question : Est-ce que des changements seront apportés aux rapports retournés par l'iEDEC? Il est très difficile de faire une vérification par rapport aux activités indiquées dans l'entente de contribution.

- Les rapports actuels devraient inclure une ventilation par activité; cela dit, si vous avez deux fois la même activité dans l'entente de contribution, l'iEDEC ne peut pas faire la distinction entre les deux.
  - Exemple : Deux services d'information et d'orientation (I et O) – séance en groupe différents, ou deux services liés à l'emploi (SE) – counselling d'emploi différents.

Futures mises à jour

Question : Pouvez-vous fournir de l'information sur les changements apportés à l'iEDEC en raison de la pandémie de COVID-19?

- L'iEDEC n'a pas subi beaucoup de changements en raison de la COVID-19. Cela est délibéré, car l'uniformité des données nous permet de suivre les tendances, notamment celles qui sont créées par la COVID-19.
- Voici les deux changements apportés :
  - Pour aider les responsables des politiques à avoir une meilleure idée de la prestation des services, nous avons ajouté une nouvelle question sur le « mode de prestation ».
  - Les outils d'évaluation linguistique ont été élargis pour inclure de nouveaux outils d'évaluation en ligne.
- Les préoccupations exprimées en raison de la COVID-19 portent souvent sur la gestion et la surveillance des ententes de contribution (c.-à-d. la fréquence et l'échéance de l'entrée des données) et ne concernent pas les fonctionnalités actuelles de l'iEDEC. Ces questions relèvent de la responsabilité de votre bureau d'IRCC.

Question : Il serait pratique de pouvoir voir, à un seul endroit, tous les taux de présence et d'inscription pour l'ensemble du programme.

- C'est une excellente recommandation. Nous allons la transmettre à notre équipe de développement.

Prenons une pause!

Avez-vous des questions

Questions supplémentaires

Question : À l'heure actuelle, l'iEDEC est utilisé comme outil de production de rapports. Est-ce qu'on prévoit de le rendre plus convivial comme système d'extraction de données? Est-ce qu'on prévoit d'améliorer l'iEDEC (un outil de production de rapports) en y ajoutant des fonctions d'extraction de données et de gestion des clients?

- Nous sommes conscients des lacunes d'iEDEC en ce qui concerne l'extraction de données du point de vue des fournisseurs de services.
- En ce qui a trait à l'entrée des données, nous n'avons pas l'intention de transformer l'iEDEC en outil de gestion des clients. L'iEDEC est financé à titre de système de mesure du rendement, pas comme outil de gestion des clients. Le Ministère est donc limité en ce qui concerne les données qui peuvent être recueillies et l'utilisation qu'il est possible d'en faire.
- Du point de vue du Ministère, l'iEDEC a joué un rôle important pour ce qui est des données disponibles permettant d'éclairer les évaluations, les décisions en matière de politiques fondées sur des données probantes, l'analyse des résultats et la surveillance des ententes de contribution.

Question :Y a-t-il des changements à venir relativement aux fonctionnalités, champs, gabarits?

- Même si notre direction générale des TI n'a pas encore confirmé la date de mise à jour, nous avons proposé quelques mises à jour et modifications au module d'emploi et aux étiquettes pour les services de soutien.
- Quelle est la durée du préavis que vous devez recevoir avant la mise à jour de l'iEDEC?
- Quel moment du mois convient le mieux à la mise en œuvre de la nouvelle version?

Question : L'échéance de l'entrée des données a-t-elle été modifiée en raison de la COVID-19? De combien de jours disposons-nous pour mettre à jour les données au début du mois? Est-ce toujours cinq jours ouvrables?*

- L'iEDEC n'a pas comme fonction de gérer ou de faire respecter les échéances relatives à l'entrée des données, car celles-ci sont énoncées dans votre entente de contribution.
- Conformément aux conditions de l'entente de contribution, les données mensuelles doivent être entrées au plus tard le cinquième jour ouvrable du mois suivant.
  - Dans les scénarios inévitables, l'iEDEC permet d'antidater les fichiers pendant au plus 90 jours, mais seulement dans les situations exceptionnelles.
- En général, les échéances de l'entrée des données n'ont pas été modifiées – sauf si vous avez discuté des dispositions de remplacement avec votre agent.
- Les données sont utilisées sur une base mensuelle pour informer la haute direction. Si les fournisseurs de services n'entrent pas les données dans les délais impartis, IRCC n'a pas une vue d'ensemble de la situation.
  - Tableaux de bord liés à la COVID
  - Tableaux de bord opérationnels
  - Tableau de bord des listes d'attente

Question : Pouvez-vous parler des programmes destinés aux apprenants ayant des habiletés numériques et une littéracie différentes? *

- En 2020-2021, plusieurs séances de discussion ont été animées par l'AMSSA (association de sociétés et de services multiculturels) de la Colombie-Britannique. Comme le Sommet virtuel, ces rencontres ont porté sur des thèmes liés aux habiletés numériques et à la prestation de la formation linguistique pour les clients dont les habiletés numériques sont faibles ou qui n'ont pas accès aux outils numériques. On peut obtenir les comptes rendus de ces rencontres. En raison de la COVID-19, IRCC appuie les bénéficiaires qui adaptent temporairement la prestation des services aux clients, y compris le placement dans des cours de langue informels, en attendant que les cours en personne puissent reprendre de façon sécuritaire.

Question : Où obtenir de l'aide?

- Pour toute question liée à l'iEDEC ou à l'entrée des données ou toute question d'ordre technique, veuillez communiquer avec le Bureau de service.
  - Téléphone : 613-954-9961 / Numéro sans frais : 1-855-897-3081
  - Courriel : iEDEC-iEDEC@cic.gc.ca
- Il est très important de fournir le plus de détails possible sur le problème ou la situation à résoudre.
- Si votre question porte sur l'harmonisation de votre entente de contribution et sur la façon d'entrer des services uniques dans l'iEDEC, nous vous invitons à faire parvenir à votre agent d'IRCC une copie de votre courriel au Bureau de service de l'iEDEC.

Question : Pouvez-vous modifier le type de lieu de prestation des services (domicile du FS, école élémentaire, par téléphone, par courriel, en personne) pour permettre les réponses multiples, au lieu d'un seul choix ? Cela serait utile parce qu'une petite partie du travail est parfois effectuée à différents endroits, et le système n'accepte qu'un seul endroit.

- Excellent commentaire! ☺
- L'onglet du mode de prestation des services (en personne, par téléphone, en ligne) permet actuellement de *sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent* (mise à jour d'iEDEC d'octobre 2020).
- L'onglet du type de lieu de prestation des services permet actuellement de sélectionner une seule réponse; cette question sera soulevée auprès des agents responsables des politiques. Pour le moment, veuillez indiquer le lieu le plus pertinent ou le plus souvent utilisé.
- Il faut être prudent, car le service peut nécessiter plusieurs dossiers dans l'iEDEC si le type de lieu change dans le cadre de la prestation des services. Nous avons besoin de plus de renseignements contextuels pour fournir une réponse utile.
  - Si le service est une continuation du service original, les dossiers devraient être modifiés (ne créez pas de nouveau dossier).
  - Si le service n'est pas lié à un service précédent, créez un nouveau dossier dans l'iEDEC pour ce service.

Question : Est-il possible de recueillir des données sur les cours avec services de garde (la participation des parents y étant liée)?

- Quand un enfant est gardé (dans un service de garde pour les enfants des nouveaux arrivants), ce renseignement est enregistré dans les services reçus par le parent pendant que ses enfants étaient gardés. Nous n'avons pas l'intention de recueillir d'autres détails à propos des services de garde pour enfants, car cela sort du cadre actuel de l'iEDEC.

Question :Y a-t-il une possibilité d'intégration avec d'autres outils de gestion des cas? Les champs de données dans l'iEDEC ne sont pas assez complets pour les services de gestion des cas.

- L'iEDEC n'a pas été conçu pour recueillir de l'information sur tous les aspects de l'interaction d'un client avec un outil de mesure du rendement – FS.
  - Le fardeau des rapports est au cœur de nos préoccupations.

Question : Peut-on améliorer la fonction de recherche? Peut-on ajouter une fonction de rapports?

- Oui, dans les deux cas
- Transmettez vos suggestions par courriel au Bureau de service de l'iEDEC; mentionnez cette présentation.
- Nous travaillerons avec le service des TI pour améliorer la convivialité de l'iEDEC.
- La fonction de rapports figure dans notre plan de développement à moyen et long terme.

Question : Pouvez-vous parler des limites concernant la disponibilité des cours?

- Pouvons-nous obtenir plus de renseignements contextuels sur cette question si les réponses ci-dessous n'y répondent pas?
- Les données sont limitées par la fréquence de l'entrée des données par les FS. Si les FS n'entrent pas de données sur leurs cours dans les délais impartis, l'information ne sera pas à jour quand d'autres FS consulteront l'information sur les cours.
- Pour que les personnes qui assurent l'évaluation (et la formation) linguistique disposent des données les plus pertinentes, on recommande aux FS d'entrer l'information sur les cours à venir bien à l'avance.
- L'entrée des données en temps utile devrait aussi être considérée quand un client est inscrit ou retiré.

Question : Est-il possible de simplifier l'entrée pour éviter au personnel d'avoir à entrer l'information du client pour chaque service (en ajoutant seulement le service et la date)?

- Nous aurions besoin de plus de renseignements contextuels. Cette question porte-t-elle sur la « validation » d'un client?
- Pour le moment, rien n'indique que l'entrée des données sera modifiée.
- L'iEDEC n'offre pas d'autres méthodes pour l'entrée des données.
  - Interface utilisateur graphique (IUG) – la méthode la plus courante pour l'utilisateur régulier
  - Téléversement par lots – la méthode courante parmi les FS qui ont l'infrastructure TI nécessaire pour extraire des données de leurs propres bases de données et remplir automatiquement les fichiers de téléversement par lots
  - Validations par groupe – permet d'entrer un groupe de clients qui reçoivent le même service
- Des ressources sont à votre disposition.

Question : Que faire quand le travail effectué ne correspond pas clairement à un service?

- Pour garantir l'exactitude et la cohérence de l'entrée des données dans l'iEDEC, nous vous recommandons de soulever cette question auprès de votre agent d'IRCC. Celui-ci peut travailler directement avec nous pour régler le problème au besoin.
  - Parfois, les services d'I et O sont codés comme des SE, et vice-versa.
  - Puisque c'est le Système de subventions et contributions (SCC) qui dicte quels sont les modules accessibles dans l'iEDEC, il est possible que le FS ne dispose pas du bon module pour produire son rapport conformément au service offert.

Question : Est-ce qu'une option de déclaration des accompagnements peut être ajoutée aux liens avec la collectivité?

- Il nous faut plus de renseignements contextuels sur ce scénario.

Question : Nous avons regroupé des classes CLIC à présence échelonnée (p. ex., un groupe de lundi et le mercredi, l'autre groupe le mardi et le jeudi; les deux groupes se réunissent en ligne le vendredi). Pouvons-nous diviser un de ces cours en deux cours différents dans l'iEDEC, étant donné qu'ils n'ont peut-être pas le même nombre de jours d'instruction dans le mois?

- Cette question devrait être abordée directement avec nous. Nous avons besoin d'un peu plus d'information sur la prestation du cours pour donner des directives cohérentes.
  - iEDEC-iEDEC@cic.gc.ca – Mentionnez cette présentation (équipe différente).
- C'est l'exemple parfait où vous devriez envoyer un courriel au Bureau de service de l'iEDEC pour obtenir des conseils sur l'entrée des données. (Ces scénarios seront généralement envoyés à notre équipe afin que la réponse assure l'uniformité dans l'entrée des données.)

Question : Est-ce qu'une formation est offerte sur l'entrée de groupes dans l'iEDEC (p. ex. les cercles de conversation)?

- La fonction de validation de groupe facilite l'entrée des données, mais elle ne met pas les clients dans un « groupe » (c.-à-d. que leurs dossiers ne sont pas reliés). Consultez le guide (onglet des ressources) pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'utiliser l'outil de validation de groupe.

Question : Si nous déclarons des séances individuelles pour de multiples clients comme une séance de groupe, mais que nous sélectionnons l'option « individuel » dans le menu déroulant du service, l'iEDEC comptera-t-il cela comme un service individuel ou de groupe?

- Si les données sont entrées au moyen de l'outil de validation de groupe, ça ne sera pas automatiquement étiqueté comme une « séance de groupe ».
- Le menu déroulant du service reçu devrait refléter le contexte dans lequel le service a été fourni (séance individuelle ou en groupe). Si vous utilisez la fonction de validation de groupe, mais que vous sélectionnez « individuel » dans le menu déroulant du service reçu, chaque personne sera enregistrée comme ayant reçu un service individuel. Si la séance a été donnée en groupe, vous devez sélectionner « groupe » dans le menu déroulant du service reçu.

Question : À l'heure actuelle, l'iEDEC ne vous permet pas de voir l'historique d'un étudiant avant la date à laquelle vous avez commencé à travailler. Par exemple, si vous avez commencé en 2017, vous ne pouviez pas voir les dossiers de l'étudiant de 2014. Pourrait-on modifier le système pour permettre à tout le monde de voir l'historique complet d'un l'étudiant dans l'iEDEC?

- Les paramètres de permission des utilisateurs sont fondés sur l'entente de contribution qui vous est associée, pas sur la date à laquelle vous avez eu accès à l'iEDEC.
- Si vous devez consulter les dossiers d'un client en marge de l'entente de contribution actuelle, demandez à votre DE de vous donner accès à d'autres ententes de contribution.

Bureau de service de l'iEDEC

Horaire
Lundi au vendredi
9 h à 18 h (HNA)
8 h à 17 h (HNE)
7 h à 16 h (HNC)
6 h à 15 h (HNR)
5 h à 14 h (HNP)

Téléphone : 613-954-9961
Sans frais : 1-855-897-3081

Courriel : iEDEC-iEDEC@cic.gc.ca

Avez-vous des questions